

Réforme du code forestier brésilien : un immense pas en arrière ?

La réforme qui assouplit les règles de protection de la forêt, vient d'être adoptée par les députés et doit être approuvée par la présidente oppose les défenseurs de l'environnement et les lobbys agricoles.

Pendant 40 ans, l'Etat brésilien a poussé les paysans pauvres à coloniser la forêt. Aujourd'hui, ces petits agriculteurs n'ont pas de titre de propriété, ils n'ont donc pas droit au déboisement légal, ni aux aides de l'Etat pour reboiser.

Parallèlement ce vide juridique profite à d'autres, ceux qu'on appelle ici les « grileiros » ou marchands de terres. La méthode est simple, envahir les terrains sans titres, se saisir du bois et revendre une surface nue très prisée par les grands propriétaires pour l'élevage ou l'agriculture. Résultat : aujourd'hui 90% des propriétaires terriens, fermiers et agriculteurs brésiliens ne respectent pas le Code forestier.

Mais depuis quelques années, l'Etat brésilien a en effet engagé de gros moyens pour faire respecter le code forestier. Celui-ci limite l'usage agricole des terres en obligeant les propriétaires de forêts à en préserver une partie intacte, jusqu'à 80% en Amazonie, ou à en reboiser certaines parcelles.

Grâce au renforcement des contrôles policiers, appuyés par des images satellites, le taux de déforestation a diminué de 80% au Brésil ces six dernières années. Le nouveau texte prévoit notamment d'amnistier tous ceux qui ont déboisé illégalement jusqu'en 2008 et la fin partielle de l'obligation de reboiser les zones déforestées, soit 690 000 kilomètres carrés de végétation à nouveau privés de protection.

Pour les défenseurs de l'environnement, cette réforme représente un immense pas en arrière. Selon eux, les grands propriétaires terriens, très puissants à Brasilia, se servent de l'argument des plus petits pour défendre leurs intérêts et ouvrir ainsi les vannes de la déforestation au lieu de renforcer le statut de la terre.

Source : F. Franchi, 09/05/2012